



Musique



Danse



Théâtre

État civil de l'élève

Nom : ..... Prénom : .....

Sexe :  Féminin  Masculin Date de naissance : \_\_/\_\_/\_\_\_\_

Adresse : .....

.....

Code postal : ..... Ville : .....

Téléphone 1 : ..... Téléphone 2 : .....

Mail : .....

Pour être valide, votre inscription doit nous être retournée avec les documents suivants :

- Le présent document entièrement complété et signé (recto et verso)
- Le chèque de règlement de l'année, ou du 1<sup>er</sup> mois (le règlement sera encaissé après les essais)
- Un justificatif de domicile pour les personnes résidant à Saint-Genest-Lerpt
- Un justificatif de quotient familial si inférieur à 700
- Pour la danse, un certificat médical

Renseignements concernant les parents Pour les élèves mineurs uniquement

Parent 1

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

.....

Code postal : .....

Ville : .....

Téléphone : .....

Mail : .....

Parent 2

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

.....

Code postal : .....

Ville : .....

Téléphone : .....

Mail : .....

Inscription à l'EMEA le **mercredi 6 et le jeudi 7 septembre de 10h à 19h.**  
Semaine d'essai (après pré-inscription obligatoire sans engagement) **du 11 au 15 septembre.**

## Tarifs et facturation **Inscription annuelle**

Tarifs des cotisations annuelles	Lerptiens	Non-Lerptiens
Jardin sonore	120 €	130 €
Cours (éveil, danse, théâtre...)	195 €	215 €
Cours individuel de musique (30 minutes)	350 €	425 €
Cursus complet (30 min indiv et 1h groupe)	410 €	500 €

- Remise si quotient familial inférieur à 700 : 30 %

**Mode de règlement :**  un versement annuel (Chèque ou CB) **ou**  un versement mensuel (Chèque ou CB)

## Choix des enseignements Merci de cocher la/les case(s) correspondante(s)

### Musique

#### Cours de musique :

- 30 minutes de cours d'instrument (horaire et jour à définir avec le professeur selon disponibilités)  
Formation Musicale (FM) pendant le cours individuel
- 1h00 d'atelier musiques actuelles en groupe (Option cursus complet)

#### Choix de l'instrument :

Basse       Guitare       Claviers       Batterie       Chant

Jardin sonore - A définir avec l'intervenante

Éveil musical - A définir avec l'intervenante

*Attention, les horaires du jardin sonore et d'éveil musical peuvent changer en fonction du nombre d'inscrits*

### Théâtre

Expression théâtrale (6-8 ans, Mercredi 15h45-16h45)

Atelier théâtre (9-13 ans, Mercredi 16h45-18h15)

Théâtre d'impro (Adultes, + 15 ans, Mercredi 18h30-20h00)

### Danse - Attention, changement de certains jours et horaires !

#### Classique :

- Débutant (CE2-CM)
- Moyen (collège)

#### Contemporain :

- Avancé (lycée/adultes)

#### Eveil et initiation :

- Eveil (MS-GS)
- Initiation (CP-CE1)

#### Jazz :

- Débutant (CE2-CM1-CM2)
- Moyen (collège)
- Avancé (lycée)
- Adulte

## Conseil d'exploitation compléter obligatoirement

Le conseil d'exploitation de l'école est un organe consultatif liant professeurs, élèves et représentants municipaux. Il permet à tous les acteurs de l'école de se retrouver et de donner leur avis sur les évolutions et sujets importants pour l'école. Il se compose de cinq conseillers municipaux, d'un représentant des professeurs et de trois représentants d'élèves/parents d'élèves (un 1 pour chaque département artistique).

Le conseil se réunit deux à trois fois par an et les réunions se déroulent en début soirée selon les disponibilités du plus grand nombre. Nous vous encourageons à y participer pour faire entendre la voix des élèves et de leurs parents : chaque année, les parents d'élèves manquent cruellement et nous vous remercions donc par avance de votre candidature... l'école compte sur vous pour rester vivante et proche de ses élèves !

Je soussigné \_\_\_\_\_, souhaite / ne souhaite pas présenter ma candidature pour participer au Conseil d'Exploitation de l'Ecole Municipale d'Enseignement Artistique de Saint-Genest-Lerpt comme élève / parents d'élève du département musique / théâtre / Danse.

### VOUS POUVEZ EXERCER VOS DROITS :

- DROIT D'INFORMATION: Vous voulez connaître les données et les détails sur l'utilisation de vos données
- DROIT DE MODIFICATION / RECTIFICATION: Vous voulez modifier une information erronée de vous concernant
- DROIT À L'EFFACEMENT / OUBLI: Vous voulez supprimer des données vous concernant en accord avec la législation.
- DROIT À L'OPPOSITION D'UN TRAITEMENT: Vous voulez vous opposer à l'utilisation de vos données dans la recherche clinique ou pour d'autre usage.

- En cas de désaccord, vous pouvez procéder à une réclamation auprès de la Commission National de de l'Informatique et des Libertés, 3 Place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 PARIS ou sur <https://www.cnil.fr/webform/adresser-une-plainte>.

Vous êtes libre de refuser ou d'interrompre votre participation à tout moment sans encourir aucune responsabilité ni aucun préjudice de ce fait et sans avoir à vous justifier. En cas d'interruption les informations vous concernant seront conservées sauf opposition de votre part. Vous êtes libre de vous opposer au traitement de vos données existantes en contactant notre délégué à la protection des données : [rgpd@villesgl.fr](mailto:rgpd@villesgl.fr)

### Autorisation d'utilisation de l'image et des prestations de l'élève

L'élève majeur (ou le cas échéant, ses responsables légaux), autorise la ville de Saint-Genest-Lerpt à :

- Photographier ou filmer l'élève dans le cadre des activités de l'ÉMEA, ainsi que permettre la prise de vue représentant l'élève par des journalistes ou photographes
- Imprimer, reproduire, éditer, publier et diffuser ces images dans le cadre des publications écrites et multimédias de l'ÉMEA et de la ville de Saint-Genest-Lerpt
- Enregistrer les événements organisés par l'ÉMEA auxquels participe l'élève et accepter que le résultat sonore puisse figurer sur tous les supports de publications multimédias de l'ÉMEA ou de la ville de Saint-Genest-Lerpt (vidéos, internet, etc.).

L'élève majeur (ou le cas échéant, ses responsables légaux) accepte de céder les droits liés à ces publications, à titre gracieux, à l'ÉMEA ou la ville de Saint-Genest-Lerpt, producteur de ces supports.

**L'ÉMEA et la ville de Saint-Genest-Lerpt s'engagent à utiliser ces images dans le respect absolu de l'image de la personne et non à des fins pouvant lui porter préjudice.**

Signature de l'élève ou du 1<sup>er</sup> représentant légal

(Précédée de la mention "lu et approuvé")

Signature du second représentant légal

(Précédée de la mention "lu et approuvé")